



## pièces fournies par partie adverse trafiquées: porter plainte?

Par **miradelorraine**, le **03/02/2012** à **20:20**

J'ai gagné un dossier aux prud'hommes. La partie adverse a produit des pièces erronées (style changer la date sur des arrêts de travail) dans son dossier, j'ai mis le doigt dessus en fournissant les originaux pour montrer la supercherie.

J'ai appris entretemps que cette personne avait signé à ma place et en mon nom des documents administratifs. je devrais récupérer ce document

Cette personne a fait appel.

Je voudrais porter plainte pour escroquerie au jugement et faux mais mon conseil me l'a déconseillé, sa stratégie est de faire comme en première instance en fournissant les documents originaux pour montrer notre bonne foi, sachant que je ne peux rien demander face à cette "tricherie" (alors qu'en portant plainte, je pense pouvoir demander des DI). Qu'en pensez-vous?